

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue le 3 mars 2016, à 18h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux		

Le conseiller, M. Marcel Sinclair, est absent à cette séance pour raison motivée.

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité ont reçu l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire, dans les délais prévus, conformément aux articles 152, 153 et 156 du *Code municipal du Québec*.

L'article 157 du *Code municipal du Québec* stipule ce qui suit :

« **157.** *Malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.* »

(2015-09-1668)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion : Projet de Règlement numéro 505-16 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur la rue Diane
3. Avis de motion : Projet de Règlement numéro 506-16 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur la rue Marie-Ève
4. Avis de motion : Projet de Règlement numéro 507-16 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur la rue Lyne
5. Avis de motion : Projet de Règlement numéro 508-16 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur une partie de la rue Lecavalier
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2016-03-1669)

2. Avis de motion : Règlement numéro 505-16

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Line Fréchette, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 505-16 *décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur la rue Diane*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2016-03-1670)

3. Avis de motion : Règlement numéro 506-16

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Nancy Letendre, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 506-16 *décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur la rue Marie-Ève*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2016-03-1671)

4. Avis de motion : Règlement numéro 507-16

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Joël Jutras, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 507-16 *décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur la rue Lyne*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2016-03-1672)

5. Avis de motion : Règlement numéro 508-16

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Jocelyn Brière, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 508-16 *décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'asphaltage sur une partie de la rue Lecavalier*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

6. Période de questions

Aucune personne présente à cette séance dans la salle.

7. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever l'assemblée à **18 heures et 33 minutes**.

M. Robert Boucher
Maire

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.